



Clefs supplémentaires et badge parking

Par **nem94**, le **23/09/2014** à **21:39**

Bonjour,

Nous avons récemment emménagé dans notre appartement avec parking. Malheureusement, le badge parking ne fonctionne plus et nous attendons depuis 1 mois son remplacement, à nos frais selon l'agence. Est-ce vraiment à nous de le payer?

Par ailleurs, c'est un 3 pièces, et nous sommes 3 dans la famille. L'agence nous a fournies uniquement 2 clefs et badge de porte d'entrée. Nous avons demandé à avoir des clefs et badge supplémentaires. L'agence nous indique que c'est également à notre charge?

Je vous remercie pour votre retour,

Par **Lag0**, le **24/09/2014** à **07:32**

Bonjour,

Pour le badge parking, c'est discutable car il faudrait savoir pour quelle raison il ne fonctionne plus (a-t-il d'ailleurs fonctionné ?).

Pour ce qui est du nombre de jeux de clés, le bailleur n'a aucune obligation, effectivement, de vous en fournir davantage. L'obligation se limite à un jeu de clés.